



Une ex m'accuse de l'avoir agressée et violée puis me harcèle

Par Nesta

Bonjour,

Il y a environ 4 ans, deux de mes amis m'ajoutent à un appel, et m'apprennent qu'une femme avec qui j'avais coupé les ponts plusieurs mois auparavant, a contacté l'un d'eux pour lui dire que je l'avais violée et frappée. J'ai donc demandé à ce qu'il l'appelle et lui demande de raconter comment cela se serait passé. Il s'exécute et lorsqu'elle décroche elle ne se doute pas que nous sommes deux de plus à écouter leur conversation mise en haut parleur. Version de l'intéressée "Je ne me souvient plus de rien, juste de beaucoup de violence".

Environ 1 ans et demi plus tard je la croise dans la rue(elle habite dans le village voisin, et traversait mon village en camionnette avec son copain). Ils sortent tous deux du véhicule et elle commence à me suivre en me menaçant de mort, en disant que je dois arrêter de la persécuter en la suivant partout et m'insulte plusieurs fois en criant au milieu de la rue pendant que son copain regarde. Je l'ignore et continue mon chemin sans penser à l'enregistrer sur le moment.

Quelques mois plus tard, elle a tenté de m'appeler via messenger, j'ai décliné l'appelle et l'ai bloqué.

Et enfin Lundi dernier, elle a croisé mon frère qui me ressemble et l'a confondu avec moi. 1H plus tard elle toquait à ma porte, demandant à mon frère d'aller me chercher, en donnant un faux prénom de façon à ce que je ne me doute de rien (et donc n'ai pas le temps de me préparer à l'enregistrer). Lorsque je sors, elle s'était marquée quelque chose comme "agressée, violée" au rouge à lèvres sur la poitrine et me dit tranquillement qu'elle est venue en paix, pour que j'avoue tout. Je lui ai dit qu'il fallait qu'elle arrête, que je n'avais rien fait et je suis simplement rentré chez moi en la prévenant que si elle venait à nouveau sur mon terrain j'appellerai la police pendant qu'elle devenait agressive. Elle est donc restée debout 1h30 au bout de mon chemin, au milieu de la rue avec son copain. Ils en ont également profité pour glisser dans ma boîte aux lettres une feuille avec marquée "Votre fils m'a agressé et violée", sans doute destiné à mes parents.

Au début je me disais que c'était rien (je suis le 3 ou 4ème à qui elle fait quelque chose dans le genre) donc j'ignorais en me disant qu'elle finirait par se faire soigner ou qu'elle se lasserait.

Mais venir me chercher chez moi 4 ans après qu'elle ait commencé, alors qu'elle est bien consciente que ce qu'elle raconte est faux, je commence à me demander jusqu'où elle peut aller.

J'ai gardé le peu de preuves que j'ai, le papier déposé dans ma boîte à lettres, des photos d'elle et son copain au milieu de la route avec les horaires, les messages dans lesquels je raconte à mes amis ses menaces ect, et j'ai les témoins de plusieurs actions.

Mais n'ayant pas les moyens d'engager des poursuites, je ne sais absolument pas quoi faire, elle habite à 2km alors j'ai un peu peur pour mes voitures/maison... Sans parler du fait que c'est des accusations assez pesantes mentalement, et du fait que je dois maintenant vérifier si on ne m'attend pas devant chez moi...

Quels procédures seraient à ma portée et adaptée au problème, sans que j'ai à avancer 10.000 euros pour les problèmes psychologiques de quelqu'un d'autre ?...

Par ESP

Bonjour,

Vous pourriez envisager le dépôt de plainte auprès du procureur de la république, pour harcèlement et dénonciation calomnieuse. Même si le témoignage d'un frère n'est pas accepté, il peut être entendu.

Par Nesta

Un dépôt de plainte ne risque pas de m'engager dans une procédure coûteuse ? Et j'avais cru comprendre qu'une attaque pour dénonciation calomnieuse n'était possible qu'en ?contre attaque?, dans le cas où la personne m'a fait risquer une peine en déposant plainte sur base de mensonge, ce n'est pas ça ?

Par ESP

Diffamation est parfois plus adapté...

[url=https://www.cabinetaci.com/les-fausses-accusations-de-viol/#:~:text=%E2%80%94%20L'%C3%A9l%C3%A9ment%20mat%C3%A9riel%20(Les%20fausses%20accusations%20de%20viol)&text=Il%20ressort%20%C3%A9galement%20de%20l,administratives%20ou%20disciplinaires%20%C2%BB.]https://www.cabinetaci.com/les-fausses-accusations-de-viol/[url]

Par TUT03

Bonjour

quant à ses menaces, pour le moment, elle n'a visiblement pas déposé plainte contre vous et devra apporter des preuves à ses déclarations

Par janus2

et devra apporter des preuves à ses déclarations

Bonjour,

Le plaignant n'a pas obligation d'apporter des preuves pour déposer plainte. C'est l'enquête, si le procureur le décide, qui les recherchera.

Par Nesta

Qu'elle dépose plainte n'aurait aucun sens de toute façon, comme je l'ai dit je ne suis pas le premier à qui elle fait ça, et elle n'est motivé que par la vengeance d'avoir été abandonné.

Mais j'aimerais trouver une solution pour ne pas avoir à passer le reste de mes jours à vérifier si y a pas une cinglée qui m'observe au coin de la rue?

Par janus2

Mais j'aimerais trouver une solution pour ne pas avoir à passer le reste de mes jours à vérifier si y a pas une cinglée qui m'observe au coin de la rue?

Comme il a été dit, vous pouvez déposer plainte pour harcèlement. Ou déménager à l'autre bout du pays...

Par TUT03

Janus, vous avez tout a fait raison et votre réponse est plus précise, j'ai fait un raccourci dans ma réponse, voulant dire que pour que la plainte aboutisse, il faudra apporter la preuve des faits

tout le monde peut déposer plainte pour toutes sortes de choses, que la plainte aboutisse est une autre affaire

Par Masi

A mon avis c'est plus une action en diffamation qu'en dénonciation calomnieuse qu'il faut envisager, SI et je dis bien si les faits ne sont pas prescrits (3 mois).

La dénonciation calomnieuse n'est possible que si celle-ci a été faite dans un cadre ou des sanctions peuvent êtres prises éventuellement, contre vous à la suite de celle-ci, et que vous en êtes relaxé ou non poursuivi.